Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 10/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 10/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665188
N° d'annonce : 665188

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS MEUNIER

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 8.000 €

Siège social : 222 Rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS

384 485 777 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 20 mars 2023, l'assemblée générale ordinaire a :

– décidé la dissolution anticipée de la Société.

– nommés en qualité de liquidateurs : M. Jean-Louis MEUNIER, demeurant 160 de la rue d'Aubervilliers, à PARIS (75019) et M. Philippe MEUNIER, demeurant 64 de la rue d'Aubervilliers, à PARIS (75019)

– fixé le siège de la liquidation au 222 Rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeL4lyjv0
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeL4lyjv0

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)